

La prolongation de l'accueil parascolaire ne doit pas être menacé : le projet de loi doit être amélioré !

L'association « éducation et accueil » salue la décision du Conseil fédéral de prolonger le programme d'impulsion à l'accueil extrafamilial pour enfants. Le projet de loi contient cependant une lacune importante. En effet, dès 2011, le Conseil fédéral veut limiter le soutien aux institutions de la petite enfance et laisser de côté les institutions du parascolaire. Du point de vue de l'association suisse pour l'accueil parascolaire « éducation et accueil », cette proposition est incompréhensible car, contrairement à ce qui est proposé, le soutien à l'accueil parascolaire devrait être renforcé davantage.

« L'accueil parascolaire est un élément important pour le succès de la formation de beaucoup d'enfants car il participe beaucoup à l'intégration et l'égalité des chances. De plus, il est indispensable pour permettre aux parents de concilier vies familiale et professionnelle », déclare Maria Roth-Bernasconi, conseillère nationale et présidente de l'association « éducation et accueil ».

La justification de cette décision est contradictoire. D'une part, une évaluation mandatée par l'OFAS a démontré que le programme d'impulsion de la Confédération a un effet durable. Les nouvelles places d'accueil créées grâce au programme continuent à exister même après le retrait du financement de la Confédération.

D'autre part, les expériences dans différentes villes suisses ont démontré qu'une promotion de places d'accueil unilatérale en faveur de structures pour la petite enfance mène à un goulet d'étranglement lorsque l'enfant commence l'école. En effet, les enfants ayant été accueillis en crèche ont besoin de structures de garde quand ils vont à l'école.

Actuellement, 11 cantons ont signé le concordat HarmoS et se voient obligés de créer pour les enfants en âge scolaire une offre d'accueil adaptée à leurs besoins. Argumenter avec HarmoS pour se retirer du programme d'impulsion pour ces structures est incompréhensible car c'est justement à ce moment là que les cantons ont besoin d'un soutien de la Confédération afin de réaliser l'extension planifiée. Un désistement est un signal dans la mauvaise direction et menace le développement de ces structures indispensables

Rappelons en outre que, comme les cantons, la Confédération profite des recettes fiscales supplémentaires que la prise en charge extrafamiliale des enfants génère incontestablement. Par ailleurs, 6 cantons ont refusé d'adhérer à HarmoS et dans 9 cantons, la décision est encore ouverte. « Education et accueil » espère que le parlement reconnaîtra l'importance d'une offre d'accueil parascolaire étendue et fonctionnant correctement pour la société et l'économie. Pour toutes ces raisons, l'association « éducation et accueil » invite le parlement à étendre le programme d'impulsion financière à l'accueil parascolaire.

Pour plus d'informations :

Maria Roth-Bernasconi, Présidente, 078 718 71 12 oder 022 880 07 00

Markus Mauchle, Coordinateur,, 044 361 42 88